

ALEC Pays de RENNES

104 bd Georges Clémenceau

35200 RENNES

RENNES

276, rue de Châteaugiron
CS 76308
35063 RENNES CEDEX
Tél : 02 99 86 31 31
rennes@geirec.com

SAINT-GREGOIRE

1 T Boulevard de la Boutière
CS 51812
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02 99 14 33 14
saint.gregoire@geirec.com

NANTES

127, rue Robert Schuman
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : 02 51 25 22 22
nantes@geirec.com

LORIENT

18, rue de Kerhoas
56260 LARMOR-PLAGE
Tél : 02 97 87 22 22
lorient@geirec.com

BELLE-ÎLE EN MER

ZA de Merezelle
56360 LE PALAIS
Tél 02 97 31 51 79
belle-ile@geirec.com

CONCARNEAU

5 bis, rue des Ecoles
29181 CONCARNEAU CEDEX
Tél : 02 98 50 76 75
concarneau@geirec.com

**DOSSIER COMPTABLE
D'ANALYSE FINANCIERE
ET DE GESTION**

Exercice

du 01/01/2023 au 31/12/2023

SOMMAIRE

	Pages
<i>ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE</i>	
- <i>Attestation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>COMPTES ANNUELS</i>	
- <i>Bilan actif-passif</i>	<i>2 et 3</i>
- <i>Compte de résultat</i>	<i>4 et 5</i>
- <i>Annexe</i>	<i>6 à 18</i>
<i>DETAIL DES COMPTES ANNUELS</i>	
- <i>Détail des comptes bilan actif-passif</i>	<i>19 à 22</i>
- <i>Détail compte de résultat</i>	<i>23 à 26</i>
<i>ANALYSE FINANCIERE ET DE GESTION</i>	
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	<i>27</i>
- <i>Tableau de financement</i>	<i>28 et 29</i>
<i>DOSSIER FISCAL</i>	

ATTESTATION DE L'EXPERT-COMPTABLE



RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

ALEC Pays de RENNES
104 bd Georges Clémenceau
35200 RENNES

relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

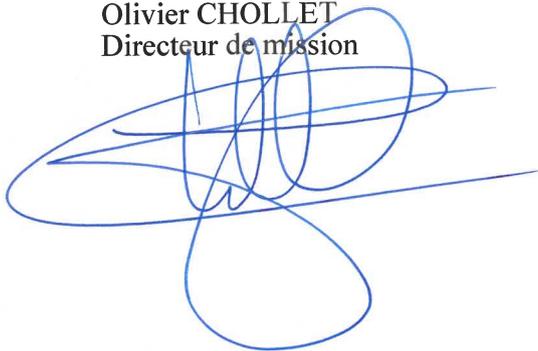
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 158 912.19 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	186 640.33 Euros
- Résultat net comptable,	1 040.12 Euros

Fait à ST GREGOIRE
Le 17/06/2024

Olivier CHOLLET
Directeur de mission



Régis LANCELOT
Expert-Comptable



COMPTES ANNUELS



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	43 815	37 140	6 675	2 799	3 876	138.49
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	16 586	7 030	9 556	12 570	-3 015	-23.98
	Autres immobilisations corporelles	135 872	106 223	29 648	40 913	-11 264	-27.53
	Immobilisations en cours	16 915		16 915	12 398	4 517	36.43
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	8		8	8			
Prêts							
Autres immobilisations financières	12 913		12 913	12 913			
Total II	226 107	150 393	75 714	81 600	-5 886	-7.21	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	243		243		243	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	118 630	1 000	117 630	127 140	-9 510	-7.48
	Autres créances	431 842		431 842	359 576	72 266	20.10
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	522 806		522 806	518 827	3 979	0.77	
Charges constatées d'avance (3)	10 678		10 678	9 461	1 217	12.86	
Total III	1 084 198	1 000	1 083 198	1 015 004	68 195	6.72	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 310 305	151 393	1 158 912	1 096 604	62 308	5.68	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	13 759		13 759			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	34 600		34 600			
Report à nouveau	748 701		688 482		60 219	8.75	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 040		60 219		-59 179	-98.27	
Subventions d'investissement	25 138		18 562		6 576	35.43	
Provisions réglementées							
Total I	823 238		815 622		7 616	0.93	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	30 586		23 191		7 395	31.89
	Provisions pour charges						
Total III	30 586		23 191		7 395	31.89	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 843		24 684		8 159	33.05	
Dettes fiscales et sociales	168 869		157 994		10 876	6.88	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	69 815		47 787		22 028	46.10	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	33 561		27 326		6 235	22.82
	Total IV	305 088		257 791		47 297	18.35
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 158 912		1 096 604		62 308	5.68

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

305 088

257 791

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	186 640		186 640	142 461		44 179	31.01
Chiffre d'affaires NET	186 640		186 640	142 461		44 179	31.01
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			891 384	857 074		34 310	4.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			58 486	69 576		-11 090	-15.94
Autres produits			481 890	440 202		41 687	9.47
Total des Produits d'exploitation (I)			1 618 400	1 509 313		109 087	7.23
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			212 585	206 397		6 188	3.00
Impôts, taxes et versements assimilés			84 756	86 105		-1 349	-1.57
Salaires et traitements			942 279	825 315		116 964	14.17
Charges sociales			343 149	302 486		40 663	13.44
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 689	19 963		-2 274	-11.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			7 395			7 395	
Autres charges			20 426	17 916		2 510	14.01
Total des Charges d'exploitation (II)			1 628 280	1 458 183		170 097	11.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-9 880	51 131		-61 010	-119.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 636		1 910		5 725	299.68
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	7 636		1 910		5 725	299.68
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	7 636		1 910		5 725	299.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-2 244		53 041		-55 285	-104.23
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 100		7 613		-2 513	-33.01
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	5 100		7 613		-2 513	-33.01
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 100		7 613		-2 513	-33.01
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 816		435		1 381	317.47
Total des produits (I+III+V+VII)	1 631 136		1 518 837		112 299	7.39
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 630 096		1 458 618		171 478	11.76
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 040		60 219		-59 179	-98.27

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

GEIREC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Le bilan avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, fait ressortir un total de 1 158 912.19 Euros et le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 618 399.86 Euros, dégage un excédent de 1 040.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

OBJET SOCIAL

L'article L. 211-5-1. du code de l'énergie précise que des agences d'ingénierie partenariale et territoriale à but non lucratif appelées " agences locales de l'énergie et du climat " peuvent être créées par les collectivités territoriales et leurs groupements, en lien avec l'Etat, aux fins de contribuer aux politiques publiques de l'énergie et du climat.

Ces agences ont notamment pour missions, en concertation avec les services déconcentrés de l'Etat et toutes personnes intéressées :

- de participer à la définition, avec et pour le compte des collectivités territoriales et de leurs groupements, des stratégies énergie-climat locales, en lien avec les politiques nationales
- de participer à l'élaboration des documents en matière énergie-climat qui leur sont liés
- de faciliter la mise en oeuvre des politiques locales énergie-climat par l'élaboration et le portage d'actions et de dispositifs permettant la réalisation des objectifs des politiques publiques
- de fournir aux collectivités territoriales, à leurs groupements et à l'Etat des indicateurs chiffrés sur les consommations et productions énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, afin d'assurer un suivi de la mise en oeuvre des politiques locales énergie-climat et une évaluation de leurs résultats
- d'animer ou de participer à des réseaux européens, nationaux et locaux, afin de promouvoir la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique, de diffuser et d'enrichir l'expertise des territoires et d'expérimenter des solutions innovantes.

Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre peuvent s'appuyer sur les agences locales de l'énergie et du climat pour mettre en oeuvre le service public de la performance énergétique de l'habitat.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A la date de clôture de l'exercice, un litige avec 3 habitants de la ZAC de Gévezé est en cours. A ce jour, l'association n'a pas été condamnée, en conséquence, aucune provision n'a été constatée.

Le chiffrage de l'éventuel préjudice est en cours par les experts et l'assurance de l'association couvre ce contentieux à hauteur de 765 K€

SECTEUR DISTINCT D'ACTIVITE FISCALISE

L'association a créée, pour la première fois en 2011, un secteur distinct d'activité pour les prestations d'accompagnement de ZAC et pour la formation. La plupart des facturations d'accompagnement de ZAC avaient été soumises à TVA. Une consultation, auprès de Madame COZIC, correspondante départementale aux associations, avait d'ailleurs été menée par l'association. La réponse du 15 février 2012 précisait que l'association devait être assujettie à la TVA, à l'impôt société, à la CET et aux autres taxes annexes à compter du 1er janvier 2012.

Les charges de ce secteur distinct sont basées sur les heures d'intervention des collaborateurs de l'association pour les activités fiscalisées. Ces heures déterminées avec précision ont été valorisées sur la base du salaire brut et des charges de chaque intervenant. La taxe sur les salaires afférente à ces heures fera l'objet d'une demande de remboursement pour 16 281 euros. Les charges communes, en l'absence de charges directes autres que les salaires, ont été réparties au prorata du montant des salaires bruts des activités fiscalisées, ce qui donne une clé de répartition sur charges communes de 11,70 %.

La TVA déductible sur les charges communes a été affectée des différents coefficients qui permettent de déduire 30,78 % (% du coefficient de taxation) de celles-ci, soit un montant de 9 451 euros. Ce secteur distinct d'activité dégage un bénéfice de 12 107 euros, générant un impôt société de 1 816 euros.

COÛT JOUR MOYEN

Le coût jour moyen 2023 est évalué à 498 €

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 528		7 286
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 586		
Installations générales agencements aménagements divers	41 706		
Matériel de transport	4 600		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	89 566		
Immobilisations corporelles en cours	12 398		4 517
TOTAL	164 856		4 517
Autres titres immobilisés	8		
Prêts, autres immobilisations financières	12 913		
TOTAL	12 920		
TOTAL GENERAL	214 304		11 803

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			43 815	43 815
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 586	16 586
Installations générales agencements aménagements divers			41 706	41 706
Matériel de transport			4 600	4 600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			89 566	89 566
Immobilisations corporelles en cours			16 915	16 915
TOTAL			169 372	169 372
Autres titres immobilisés			8	8
Prêts, autres immobilisations financières			12 913	12 913
TOTAL			12 920	12 920
TOTAL GENERAL			226 107	226 107

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	33 730	3 410		37 140
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 015	3 015		7 030
Installations générales agencements aménagements divers	20 333	3 958		24 292
Matériel de transport	4 600			4 600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	70 026	7 306		77 331
TOTAL	98 974	14 279		113 253
TOTAL GENERAL	132 704	17 689		150 393

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 410				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 015				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 958				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 306				
TOTAL	14 279				
TOTAL GENERAL	17 689				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	13 759				13 759
Réserves	34 600				34 600
Report à nouveau	688 482	60 219		-0	748 701
Excédent ou déficit de l'exercice	60 219	-60 219	1 040	0	1 040
Situation nette	797 060		1 040	-0	798 101
Subventions d'investissement	18 562		11 677	5 101	25 138
TOTAL I	815 622		12 717	5 101	823 238

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	14 300		14 300		18 850	18 850	
RENNES METROPOLE - PCAET	14 300		14 300				
REGION BRETAGNE - CHGT C					18 850	18 850	
TOTAL	14 300		14 300		18 850	18 850	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	23 191	7 395			30 586
TOTAL	23 191	7 395			30 586

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 000				1 000
TOTAL	1 000				1 000
TOTAL GENERAL	24 191	7 395			31 586

Dont dotations et reprises d'exploitation		7 395			
--	--	-------	--	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 913	12 913	
Clients douteux ou litigieux	1 000	1 000	
Autres créances clients	117 630	117 630	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 747	5 747	
Divers état et autres collectivités publiques	416 486	416 486	
Débiteurs divers	9 609	9 609	
Charges constatées d'avance	10 678	10 678	
TOTAL	574 062	574 062	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	32 843	32 843		
Personnel et comptes rattachés	63 235	63 235		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 685	76 685		
Impôts sur les bénéficiaires	820	820		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 212	26 212		
Autres impôts taxes et assimilés	1 917	1 917		
Autres dettes	50 965	50 965		
Produits constatés d'avance	33 561	33 561		
TOTAL	286 238	286 238		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels - Antérieur 2023	36 528	33.33
Logiciels - A compter 2023	7 286	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

L'association ne détient pas de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) à la date de clôture de l'exercice pour le compte de collectivités.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	47 012
Autres créances	420 882
Total	467 894

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 334
Dettes fiscales et sociales	81 093
Autres dettes	9 620
Total	97 047

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 678
Total	10 678
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	33 561
Total	33 561

Subventions d'équipement**Subvention Rennes Métropole**

Rennes Métropole a accordé, en date du 12 septembre 2019, une subvention d'équipement d'un montant de 18 447 € pour l'acquisition d'un outil d'exploitation des données pour le Grand Défi Energie.

Une quote-part de la subvention est reprise au résultat au rythme de l'amortissement des immobilisations, à savoir sur 3 ans.

Subvention ADEME

L'ADEME a accordé, en 2021 et 2022, des subventions d'équipements d'un montant respectifs de 2 926 € et de 6 543 € pour l'acquisition de matériels et d'une caméra thermique.

Une quote-part de la subvention est reprise au résultat au rythme de l'amortissement des immobilisations.

Subvention SDE 35

Le SDE 35 a accordé, en 2022, une subvention d'équipement d'un montant de 3 801 € pour l'acquisition d'une malette de capteurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Une quote-part de la subvention est reprise au résultat au rythme de l'amortissement des immobilisations.

Le SDE 35 a accordé une subvention d'équipement d'un montant de 7 048 € pour l'acquisition du logiciel VISOCONSO.

Ce logiciel étant en cours de développement, la subvention n'a pas été reprise, elle sera reprise au rythme de l'amortissement de l'immobilisation lors de sa mise en service.

Subvention REGION BRETAGNE

La REGION BRETAGNE a accordé une subvention d'équipement d'un montant de 4 229 € pour l'acquisition du logiciel VISOCONSO.

Ce logiciel étant en cours de développement, la subvention n'a pas été reprise, elle sera reprise au rythme de l'amortissement de l'immobilisation lors de sa mise en service.

Subvention AGEFIPH

L'AGEFIPH a accordé, en 2022, une subvention d'équipement d'un montant de 7 268 € pour l'aménagement d'un poste de travail.

Une quote-part de la subvention est reprise au résultat au rythme de l'amortissement des immobilisations.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

Rémunérations des dirigeants dans les associations visées par la loi du 23 mai 2006 (article 20)

Renseigner cette rubrique nous amènerait à communiquer la rémunération d'une seule personne.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	8
Agents de maîtrise et techniciens	14
Employés	6
Total	28

Valorisation des contributions volontaires**Contributions volontaires reçues**

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration de l'ALEC exercent leurs fonctions bénévolement.

Le temps consacré à leurs fonctions est estimé à 13,5 heures au titre du recrutement, 82 heures au titre des réunions de Bureau, et 92 heures au titre des Conseils d'Administration. Ces heures n'ont pas fait l'objet d'une évaluation.

Contributions volontaires données

L'ALEC a fourni à titre gratuit une prestation pour les associations BREIZH ALEC et FLAME.

Ces contributions ont été valorisées au coût jour moyen.

FLAME : 33,10 jours valorisés à 16 385 €

BREIZH ALEC : 11,60 jours valorisés à 5 742 €

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 350 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 350 euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

La provision pour départ en retraite a été calculée en tenant compte des dispositions de l'article 44 du statut du personnel du 1er juillet 2011 de l'association.

Le montant de l'engagement de l'association sur les indemnités de départ à la retraite du personnel est évalué selon la méthode actuarielle des unités de crédit projeté (recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 17 novembre 2013).

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Engagement en matière retraite		30 586
Engagement total		30 586

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire du salarié,
- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 3%
- table de mortalité : INSEE 2019-2021
- taux actualisation : 3,20% (taux IBOXX 31/12/2023)
- revalorisation du salaire : 1%
- taux de charges sociales patronales : 37% pour les cadres, 33% pour les non cadres

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2023 s'élève à 30 586 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Quote-part subvention virée au résultat	5 100	777000
Total	5 100	

Transferts de charges

Nature	Montant
Indemnité journalières	3 750
Aide à l'emploi	49 500
Prise en charge frais de formation	3 389
Abandon de loyer pour participation travaux	1 848
Total	58 487

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Creances clients	1 500	658000
Total	1 500	
Produits		
- Ajust. salaires	15	758000
- Solde fournisseurs	23	758000
- Solde dettes sociales antérieures	203	758000
Total	241	

DETAIL DES COMPTES ANNUELS



DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 31/12/2022	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 675	2 799	3 876	138.49
20800000 LOGICIELS	43 815	36 528	7 286	19.95
28080000 AMORT. LOGICIEL	-37 140	-33 730	-3 410	-10.11
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	9 556	12 570	-3 015	-23.98
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	16 586	16 586		
28154000 AMORT. MATERIEL ET OUTILLAGE	-7 030	-4 015	-3 015	-75.08
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 648	40 913	-11 264	-27.53
21810000 A.A.I. CONSTRUCTIONS	41 706	41 706		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	4 600	4 600		
21830000 MATERIEL DE BUREAU	8 428	8 428		
21831000 MATERIEL INFORMATIQUE	40 781	40 781		
21840000 MOBILIER BUREAU	40 357	40 357		
28181000 AMORT. A.A.I. CONSTRUCTIONS	-24 292	-20 333	-3 958	-19.47
28182000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	-4 600	-4 600		
28183000 AMORT. MATERIEL DE BUREAU	-8 428	-8 164	-264	-3.23
28183100 AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	-35 785	-31 209	-4 576	-14.66
28184000 AMORT. MOBILIER BUREAU	-33 119	-30 652	-2 467	-8.05
IMMOBILISATIONS EN COURS	16 915	12 398	4 517	36.43
23100000 IMMOBILISATIONS EN COURS	16 915	12 398	4 517	36.43
AUTRES TITRES IMMOBILISES	8	8		
27100000 ACTIONS ET TITRES IMMOBILISES	8	8		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 913	12 913		
27500000 DEPOTS, CAUTIONNEMENTS VERSES	12 913	12 913		
Total II	75 714	81 600	-5 886	-7.21
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	243		243	
40910000 FOURNISSEURS - ACOMPTES	243		243	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	117 630	127 140	-9 510	-7.48
41100000 CLIENTS 20%	70 618	55 760	14 858	26.65
41110000 CLIENTS EXO		18 600	-18 600	NS
41600000 CREANCES DOUTEUSES	1 000	1 000		
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	42 215	44 680	-2 465	-5.52
41811000 CLIENTS FAE EXO	4 797	8 100	-3 303	-40.78
49100000 DEPRECIATION CREANCES CLIENTS	-1 000	-1 000		
AUTRES CREANCES	431 842	359 576	72 266	20.10
40100000 FOURNISSEURS	5 212	6 764	-1 552	-22.94
40980000 FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	159		159	
43870000 ORG. SOC. PRODUITS A RECEVOIR		3 102	-3 102	NS
44100000 SUBVENTIONS A RECEVOIR	369 466	270 260	99 206	36.71
44400000 IMPOT SOCIETE		3 549	-3 549	NS
44566000 TVA DEDUCTIBLE		21 054	-21 054	NS
44580000 TVA A REGULARISER	5 747		5 747	
44870000 ETAT PRODUIT A RECEVOIR	47 020	30 739	16 281	52.97
46870000 PRODUITS A RECEVOIR DIVERS	4 237	24 109	-19 872	-82.43

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
DISPONIBILITES	522 806	518 827	3 979	0.77
51201000 CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	27 311	15 327	11 984	78.19
51204000 CMB LIVRET	81 191	78 890	2 301	2.92
51206000 ACTIV' EPARGNE PRO	413 628	424 293	-10 665	-2.51
51208000 CMB AS	675	316	359	113.77
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 678	9 461	1 217	12.86
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 678	9 461	1 217	12.86
Total III	1 083 198	1 015 004	68 195	6.72
TOTAL GENERAL	1 158 912	1 096 604	62 308	5.68

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 31/12/2022	Euros	%
CAPITAL	13 759	13 759		
10100000 FONDS ASSOCIATIF	13 759	13 759		
AUTRES RESERVES	34 600	34 600		
10600000 AUTRES RESERVES	6 098	6 098		
10680000 AUTRES RESERVES	28 502	28 502		
REPORT A NOUVEAU	748 701	688 482	60 219	8.75
11900000 REPORT A NOUVEAU	748 701	688 482	60 219	8.75
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 040	60 219	-59 179	-98.27
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	25 138	18 562	6 576	35.43
13100000 SUBVENTION EQUIPEMENT	50 261	38 584	11 677	30.26
13910000 SUBVENTION EQUIPEMENT RESULTAT	-25 123	-20 023	-5 100	-25.47
Total I	823 238	815 622	7 616	0.93
PROVISIONS POUR RISQUES	30 586	23 191	7 395	31.89
15160000 PROVISION RETRAITE	30 586	23 191	7 395	31.89
Total III	30 586	23 191	7 395	31.89
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	32 843	24 684	8 159	33.05
40100000 FOURNISSEURS	26 509	16 910	9 599	56.76
40810000 FOURNISSEURS FACT. A RECEVOIR	6 334	7 774	-1 440	-18.53
DETTES FISCALES ET SOCIALES	168 869	157 994	10 876	6.88
42100000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES		15	-15	NS
42820000 CONGES A PAYER	20 981	15 778	5 202	32.97
42821000 CET A PAYER	26 570	20 759	5 811	27.99
42822000 RTT A PAYER	3 653	589	3 065	520.55
42823000 RECUP. JOURS A PAYER	1 587	1 182	405	34.27
42860000 PERSONNEL CHARGES A PAYER	10 445	12 021	-1 576	-13.11
43100000 URSSAF	35 294	31 191	4 103	13.15
43701000 RETRAITE	7 665	6 904	761	11.02
43701100 PREVOYANCE	6 510	7 782	-1 271	-16.34
43720000 MUTUELLE	9 358	6 730	2 628	39.04
43780000 TICKETS RESTAURANT		2 873	-2 873	NS
43820000 CH. SOC. S/ CONGES A PAYER	7 097	5 456	1 641	30.08
43821000 CH. SOC. S/ CET A PAYER	8 988	7 178	1 810	25.21
43822000 CH. SOC. S/ RTT A PAYER	1 236	204	1 032	507.07
43823000 CH. SOC. S/ JOUR RECUP A PAYER	537	409	128	31.35
43860000 ORG. SOC. PERS. CH. A PAYER		1 965	-1 965	NS
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 917	1 885	33	1.73
44400000 IMPOT SOCIETE	820		820	
44551000 TVA A PAYER	6 161	7 671	-1 510	-19.68
44571400 TVA COLLECTEE 20%	11 468	8 534	2 933	34.37
44580000 TVA A REGULARISER		11 662	-11 662	NS
44587000 TVA SUR FACTURE A ETABLIR	8 583	7 207	1 376	19.10
AUTRES DETTES	69 815	47 787	22 028	46.10
19400000 FONDS DEDIES	18 850	14 300	4 550	31.82
41100000 CLIENTS 20%	30 289	4 554	25 735	565.06
41110000 CLIENTS EXO	2 520	4 020	-1 500	-37.31

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
41980000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR EXO	1 500		3 716		-2 216	-59.63
41981000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR 20%	8 120		1 440		6 680	463.87
46710000 CEE A REVERSER AUX COMMUNES	4 584		19 757		-15 173	-76.80
46711000 SUBV. REGION A REVERSER	3 952				3 952	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	33 561		27 326		6 235	22.82
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	33 561		27 326		6 235	22.82
Total IV	305 088		257 791		47 297	18.35
TOTAL GENERAL	1 158 912		1 096 604		62 308	5.68

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	186 640	142 461	44 179	31.01
70610000 PRESTATIONS FORMATIONS	2 400	6 900	-4 500	-65.22
70610300 PRESTATIONS DIVERSES	98 369	50 802	47 567	93.63
70610301 PRESTATIONS DIVERSES EXO		125	-125	NS
70610310 PRESTATIONS DIV. BREIZH ALEC	23 107	24 275	-1 168	-4.81
70620000 PRESTATIONS ACCOMPAGNEMENT ZAC	56 914	50 537	6 378	12.62
70640000 PRESTATIONS CEE	5 500	9 752	-4 252	-43.60
70810000 BREIZH ALEC - FRAIS STRUCTURE		71	-71	NS
70880000 AUTRES PRODUITS	350		350	
Chiffre d'affaires NET	186 640	142 461	44 179	31.01
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	891 384	857 074	34 310	4.00
74110000 SUBV. VILLE RENNES	44 000	43 400	600	1.38
74111100 SUBV. RENNES METROPOLE	300 560	331 250	-30 690	-9.26
74111200 SUBV. ADEME	40 161	25 522	14 639	57.36
74111300 SUBV. CONSEIL REGIONAL	275 246	182 036	93 210	51.20
74111400 SUBVENTIONS POUR ACTIONS	7 288		7 288	
74112400 SUBV. GIP PAYS DE RENNES	14 336	3 740	10 596	283.32
74112600 SUBV. COM. LA ROCHE AUX FEES		13 247	-13 247	NS
74113000 SUBV. DIVERSES	6 237	30 104	-23 867	-79.28
74113001 SUBVENTIONS BREIZH ALEC	14 782		14 782	
74113100 SUBV. COM COM VAL ILLE AUBIGNE	24 750	40 700	-15 950	-39.19
74113600 SUBV. SDE 35	123 600	138 250	-14 650	-10.60
74113700 SUBV. COM. COM. LIFFRE CORMIER	40 425	48 825	-8 400	-17.20
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	58 486	69 576	-11 090	-15.94
78150000 REPRISE PROVISION EXPLOITATION		15 159	-15 159	NS
79100000 TRANSFERT DE CHARGES SALARIES	3 750	325	3 424	NS
79105000 TRANSF. CHARGES EMPLOIS AIDES	49 500	40 500	9 000	22.22
79106000 TRANSF. CHARGES UNIFORMATION	3 389	11 744	-8 355	-71.14
79107000 TRANSF. CHARGES DIVERSES	1 848	1 848		
AUTRES PRODUITS	481 890	440 202	41 687	9.47
75611000 COTISATIONS DIVERSES	16 172	15 100	1 072	7.10
75611010 COTISATIONS INTERCOMMUNALITES	56 638	56 091	548	0.98
75611020 COTISATIONS COMMUNES CEP	22 749	23 627	-877	-3.71
75611021 COTISATIONS COMMUNES HORS CEP	23 294	23 925	-632	-2.64
75621000 COTISATIONS COMMUNES	348 392	311 097	37 295	11.99
75800000 PROD. DIV. GESTION COURANTE	255	2	253	NS
75815000 FLAME	90		90	
75820000 PROD. DIV. GESTION COURANTE EA		4 586	-4 586	NS
78940000 REPRISE FONDS DEDIES	14 300	5 775	8 525	147.62
Total des Produits d'exploitation	1 618 400	1 509 313	109 087	7.23
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	212 585	206 397	6 188	3.00
60610000 EAU - ELECTRICITE	1 710	1 170	541	46.22
60620000 CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	1 750	1 838	-88	-4.77
60630000 FOURN. ENT. ET PETIT OUTILLAGE	198	2 245	-2 047	-91.18
60630100 FOURN. ENT. EQUIPEMENT PROG.		243	-243	NS
60631000 FOURN. PETIT EQUIPEMENT	3 391	6 858	-3 467	-50.55
60631001 PETITS EQUIPEMENTS PROGRAMMES		633	-633	NS
60631002 PETITS EQUIPEMENTS SECT. FISC.		107	-107	NS
60640000 FOURN. ADMINISTRATIVES	879	2 083	-1 204	-57.81

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
61300000 LOCATIONS DIVERSES		10			10	
61320000 LOCATIONS LOCAUX	74	467	61	972	12 495	20.16
61320100 LOCATIONS SALLE	1	310	2	400	-1 090	-45.41
61320101 LOCATION SALLES PROGRAMME				270	-270	NS
61326000 LOCATIONS MAT. TRANSPORT	1	840	1	306	534	40.85
61400000 CHARGES LOCATIVES	14	595	5	729	8 866	154.76
61500000 ENT. ET REP. VEHICULE		289	1	159	-871	-75.10
61510000 ENT. ET REP. MATERIEL				40	-40	NS
61520000 ENT. ET REP. LOCAUX	4	964	3	973	991	24.94
61521000 ENTRETIEN ESPACES VERTS	1	590			1 590	
61560000 MAINTENANCE COPIEURS	1	106		861	245	28.42
61560200 MAINTENANCE INFORMATIQUE	3	429	2	908	521	17.93
61560400 MAINTENANCE EXTINCTEURS		477		640	-163	-25.46
61560500 MAINT ELECTRIQUE		469			469	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	3	426	3	145	281	8.93
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	1	062	1	101	-40	-3.60
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE		53		276	-223	-80.69
61850000 FRAIS DE COLLOQUE SEMINAIRE	1	574	1	571	3	0.20
61850001 FRAIS DE COLLOQUE PROGRAMME				1 770	-1 770	NS
62210000 COMMISSIONS ET COURTAGES		350			350	
62220100 REGISTRE NAT DES CEE		10		17	-7	-43.62
62261000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	19	787	16	815	2 972	17.67
62263000 HONORAIRES DIVERS		250		4 620	-4 370	-94.59
62263001 HONORAIRES DIVERS PROGRAMMES	25	854	12	932	12 922	99.92
62264000 HONORAIRES CAC	5	350	5	200	150	2.88
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS		136			136	
62315100 COMMUNICATION PROGRAMME		214		318	-104	-32.76
62315200 COMMUNICATION STRUCTURE	1	312	1	191	121	10.15
62340000 CADEAUX				310	-310	NS
62380000 DONS		20			20	
62430000 TRANSPORTS SUR ACHATS		394		6	388	NS
62500000 FRAIS DEPLACT STRUCTURE		117		-46	162	354.29
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS		3		58	-55	-94.78
62560000 MISSION PERSONNEL	6	817	5	923	895	15.11
62560100 MISSION PERSONNEL PROGRAMMES		105		235	-129	-55.20
62560200 MISSION PERSONNEL STRUCTURE	1	564	1	501	63	4.21
62560300 MISSION - FORMATION		116			116	
62570000 RECEPTIONS	4	030	4	662	-631	-13.54
62570100 RECEPTION PROGRAMME		830		705	125	17.77
62610000 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		54		513	-458	-89.41
62620000 FRAIS TELEPHONE		600		600		
62620300 PORTABLE		245		229	17	7.27
62621000 INTERNET	6	473	5	478	994	18.15
62621100 INTERNET PROGRAMMES		79		48	31	64.33
62700000 SERVICES BANCAIRES		416		428	-12	-2.70
62810000 COTISATIONS SYND. ET PROF.	7	730	5	443	2 286	42.00
62850000 FRAIS DE FORMATION	11	142	18	477	-7 335	-39.70
62850001 FRAIS DE FORMATION PROGRAMME				16 440	-16 440	NS
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	84	756	86	105	-1 349	-1.57
63110000 TAXE SUR SALAIRES	49	637	45	980	3 657	7.95
63130000 FORMATION CONTINUE	9	526	8	004	1 522	19.02
63511000 TAXE FONCIERE				5 900	-5 900	NS
63512000 CFE	3	537	3	609	-72	-2.00
63520000 TVA NON DEDUCTIBLE	22	016	22	612	-596	-2.64

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
63780000 TAXES DIVERSES		40			40	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	942 279	825 315	116 964	14.17		
64100000 SALAIRES	908 460	795 139	113 322	14.25		
64110000 PROVISION PRIMES	-1 576	116	-1 692	NS		
64120000 CONGES PAYES	5 202	3 222	1 980	61.45		
64121000 C E T	5 811	3 780	2 031	53.74		
64122000 RTT	3 065	-592	3 656	617.98		
64123000 JOURS RECUP	405	-427	832	194.79		
64140000 PRIME DE TRANSPORT	8 891	9 217	-326	-3.53		
64143000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	12 021	14 860	-2 839	-19.11		
CHARGES SOCIALES	343 149	302 486	40 663	13.44		
64510000 URSSAF	236 031	212 051	23 980	11.31		
64511000 CHARGES SOCIALES / PRIME		-4 167	4 167	100.00		
64520000 CHARGES SOCIALES / CP	1 641	1 088	553	50.87		
64521000 CHARGES SOCIALES / C E T	1 810	1 271	538	42.35		
64522000 CHARGES SOCIALES / RTT	1 032	-207	1 239	598.48		
64523000 CHARGES SOCIALES / JOURS RECUP	128	-151	279	184.76		
64531000 RETRAITE ARRCO	49 623	45 059	4 564	10.13		
64531100 PREVOYANCE	13 902	12 202	1 700	13.93		
64540000 FRAIS DE SANTE	7 761	5 650	2 111	37.37		
64700000 CHEQUES DEJEUNERS	24 701	23 174	1 527	6.59		
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	2 296	2 390	-94	-3.93		
64850000 FRAIS STAGIAIRE	4 223	4 126	98	2.37		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	17 689	19 963	-2 274	-11.39		
68111100 DOT. AMORT. LOGICIEL	3 410	7 244	-3 833	-52.92		
68112400 DOT. AMORT. AAI CONSTRUCTION	3 958	4 119	-160	-3.89		
68112500 DOT. AMORT. MAT. OUTILLAGE	3 015	1 515	1 499	98.96		
68112600 DOT. AMORT. MAT. TRANSPORT		817	-817	NS		
68112800 DOT. AMORT. MAT. BUREAU	264	353	-89	-25.33		
68112810 DOT. AMORT. MAT. INFORMATIQUE	4 576	4 574	1	0.02		
68112820 DOT. AMORT. MOBILIER BUREAU	2 467	1 342	1 125	83.86		
DOTATIONS AUX PROVISIONS	7 395		7 395			
68150000 DOT. PROVISIONS CHARGES	7 395		7 395			
AUTRES CHARGES	20 426	17 916	2 510	14.01		
65800000 CH. DIV. GESTION COURANTE	1 576	14	1 562	NS		
65820000 CH. DIV. GESTION COURANTE EA		3 601	-3 601	NS		
68940000 DOTATION FONDS DEDIES	18 850	14 300	4 550	31.82		
Total des Charges d'exploitation	1 628 280	1 458 183	170 097	11.66		
Résultat d'exploitation	-9 880	51 131	-61 010	-119.32		
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	7 636	1 910	5 725	299.68		
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	7 636	1 910	5 725	299.68		
Total des Produits financiers	7 636	1 910	5 725	299.68		
Résultat financier	7 636	1 910	5 725	299.68		

ANALYSE FINANCIERE ET DE GESTION



EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 Nbj CA	31/12/2022	12 Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT						
Fonds associatifs et réserves	797 060	NS	736 841	NS	60 219	8.17
Résultat de l'exercice	1 040	2.01	60 219	152.17	-59 179	-98.27
Provisions réglementées et subventions	25 138	48.49	18 562	46.90	6 576	35.43
FONDS PROPRES	823 238	NS	815 622	NS	7 616	0.93
Provisions pour risques et charges	49 436	95.35	37 491	94.74	11 945	31.86
Emprunts et dettes assimilées						
Groupes et associés						
CAPITAUX PERMANENTS	872 674	NS	853 113	NS	19 561	2.29
Actif net immobilisé	75 714	146.04	81 600	206.20	-5 886	-7.21
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
FONDS DE ROULEMENT	796 960	NS	771 513	NS	25 448	3.30
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
Stocks et en cours						
Créances usagers et comptes rattachés	117 630	226.89	127 140	321.28	-9 510	-7.48
Autres créances	432 085	833.42	359 576	908.65	72 509	20.17
Comptes de régularisation	10 678	20.60	9 461	23.91	1 217	12.86
ACTIF CIRCULANT	560 392	NS	496 177	NS	64 216	12.94
Fournisseurs et comptes rattachés	32 843	63.35	24 684	62.38	8 159	33.05
Autres dettes	219 834	424.03	191 481	483.87	28 354	14.81
Comptes de régularisation	33 561	64.73	27 326	69.05	6 235	22.82
DETTES D'EXPLOITATION	286 238	552.11	243 491	615.30	42 747	17.56
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	274 155	528.80	252 686	638.54	21 469	8.50
Disponibilités	522 806	NS	518 827	NS	3 979	0.77
Concours bancaires courants						
TRESORERIE NETTE	522 806	NS	518 827	NS	3 979	0.77

**TABLEAU DE FINANCEMENT
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable	1 040	60 219
Dotations aux amortissements et provisions	43 934	34 263
Reprises sur amortissements et provisions	-14 300	-20 934
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat	-5 100	-7 613
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	25 574	65 935
Prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	25 574	65 935
Cessions d'immobilisations		
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation des comptes courants d'associés		
Augmentation des dettes financières		
Subventions reçues	11 677	17 612
TOTAL DES RESSOURCES	37 251	83 547
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations	11 803	35 263
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS	11 803	35 263
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
Ressource nette (+) ou emploi net (-)	25 448	48 284

**TABLEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1)		Variations (N-1) - (N-2)	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS				
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés	-9	510	-18	635
Autres créances	72	509	-38	646
Comptes de régularisation	1	217	7	028
VARIATION	64	216	-50	253
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE				
Fournisseurs et comptes rattachés	8	159	-7	887
Autres dettes	28	354	-58	885
Comptes de régularisation	6	235	14	056
VARIATION	42	747	-52	717
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice	-21	469	-2	464
VARIATION TRESORERIE				
Disponibilités	3	979	45	820
Concours bancaires courants				
VARIATION	3	979	45	820
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT Emploi net (-) ou Ressource nette (+)	-25	448	-48	284

DOSSIER FISCAL



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
ALEC Pays de RENNES			104 bd Georges Clémenceau		
SIRET	4	1	1	4	2
	9	5	7	4	0
	0	0	0	3	0
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	Organisations Associatives n.c.a.		Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	12 107	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>		
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies <input type="checkbox"/>		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies <input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
GEIREC 1 T Boulevard de la boutière BP 76203 35760 ST GREGOIRE Tél: 02 99 14 33 14			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	17/05/2024	Lieu: RENNES
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Qualité et nom du signataire: ALEC		
			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

Désignation de l'entreprise ALEC Pays de RENNES Néant *Adresse de l'entreprise 104 bd Georges Clémenceau 35200 RENNESNuméro SIRET * 4 1 1 4 2 9 5 7 4 0 0 0 3 0 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				[3 1 1 2 2 0 2 3]		[3 1 1 2 2 0 2 2]		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	43 815	016	37 140	6 675	2 799
	Immobilisations corporelles *		028	169 372	030	113 253	56 119	65 881
	Immobilisations financières * (1)		040	12 920	042		12 920	12 920
	Total I (5)		044	226 107	048	150 393	75 714	81 600
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064	243	066		243	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	118 630	070	1 000	117 630	127 140
		Autres * (3)	072	431 842	074		431 842	359 576
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	522 806	086		522 806	518 827
	Charges constatées d'avance *		092	10 678	094		10 678	9 461
	Total II		096	1 084 198	098	1 000	1 083 198	1 015 004
	Total général (I+II)		110	1 310 305	112	151 393	1 158 912	1 096 604
	PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
					1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			13 759	13 759	
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126					
	Réserves réglementées*		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131			34 600	34 600	
	Report à nouveau		134			748 701	688 482	
	Résultat de l'exercice		136			1 040	60 219	
	Subventions d'investissement		137			25 138	18 562	
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142			823 238	815 622	
Provisions pour risques et charges		144						
Total II		145			30 586	23 191		
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			18 850	14 300	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés		166			32 843	24 684	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	26 212		168 869	157 994	
	Comptes courants d'associés		173					
	Autres dettes		175			50 965	33 487	
	Produits constatés d'avance		174			33 561	27 326	
Total III		176			305 088	257 791		
Total général (I + II + III)		180			1 158 912	1 096 604		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	11 803		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise ALEC Pays de RENNES

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le										
		13	1	1	2	2	0	2	3	1	3	1	1	2	2	0	2	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons et livraisons intracommunautaires	209																
	Production vendue { biens services * }	215																
		217																
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)																	
	Production immobilisée *																	
	Subventions d'exploitation reçues																	
	Autres produits																	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																	
	Variation de stock (marchandises) *																	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)																	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243																
	Rémunérations du personnel *																	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)																	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255																
	Dotations aux provisions																	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259																
		260																
	Total des charges d'exploitation (II)																	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)																	
	Produits exceptionnels (IV)																	
	Charges financières (V)																	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347																
		348																
	Impôts sur les bénéfices * (VII)																	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																	
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																	
	Provisions non déductibles *																	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247																
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option																	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*																	
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249																
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986																
	Zone franche urbaine (44 octies A)																	
	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)																	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)																	
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)																	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981																	
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)																		
Investissements et souscriptions outre-mer	344																	
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345																	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																		
Créance due au report en arrière du déficit																		
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)																		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS																		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS																		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quantin

Désignation de l'entreprise : ALEC Pays de RENNESNéant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	36 528	412	7 286	414		416	43 815	43 815
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	16 586	442		444		446	16 586	16 586
	Installations générales agencements divers	450	41 706	452		454		456	41 706	41 706
	Matériel de transport	460	4 600	462		464		466	4 600	4 600
	Autres immobilisations corporelles	470	101 964	472	4 517	474		476	106 481	106 481
Immobilisations financières		480	12 920	482		484		486	12 920	12 920
TOTAL		490	214 304	492	11 803	494		496	226 107	226 107
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	33 730	502	3 410	504		506	37 140	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 015	532	3 015	534		536	7 030	
	Installations générales, aménagements divers	540	20 333	542	3 958	544		546	24 292	
	Matériel de transport	550	4 600	552		554		556	4 600	
	Autres immobilisations corporelles	560	70 026	562	7 306	564		566	77 331	
TOTAL		570	132 704	572	17 689	574		576	150 393	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : ALEC Pays de RENNES

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620	23 191	622	7 395	624		626		30 586	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650	1 000	652		654		656	1 000		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	24 191	682	7 395	684		686		31 586	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982
Déficits reportables		984
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis
Déficits de l'exercice		860
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	32 318
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 471
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : ALEC Pays de RENNES				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376	29	
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	186 640	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106	186 640	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				121		
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	26 643	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	26 643	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	159 997
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	159 997	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	<input checked="" type="checkbox"/>			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	186 640	Effectifs au sens de la CVAE *		
		023		023	29	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026				
Période de référence		024	01/01/2023	160	31/12/2023	
Date de cessation		186				

Cegid Quaden

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt
[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 2 3]

N° SIRET [4 1 1 4 2 9 5 7 4 0 0 0 3 0]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [ALEC Pays de RENNES]

ADRESSE (voie) [104 bd Georges Clémenceau]

CODE POSTAL [35200] VILLE [RENNES]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom de famille [] Prénom(s) []

Nom d'usage [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom de famille [] Prénom(s) []

Nom d'usage [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 4 1 1 4 2 9 5 7 4 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ALEC Pays de RENNES

ADRESSE (voie) 104 bd Georges Clémenceau

CODE POSTAL 35200 VILLE RENNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.